



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

# ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 88 • mars 2017-avril 2017

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

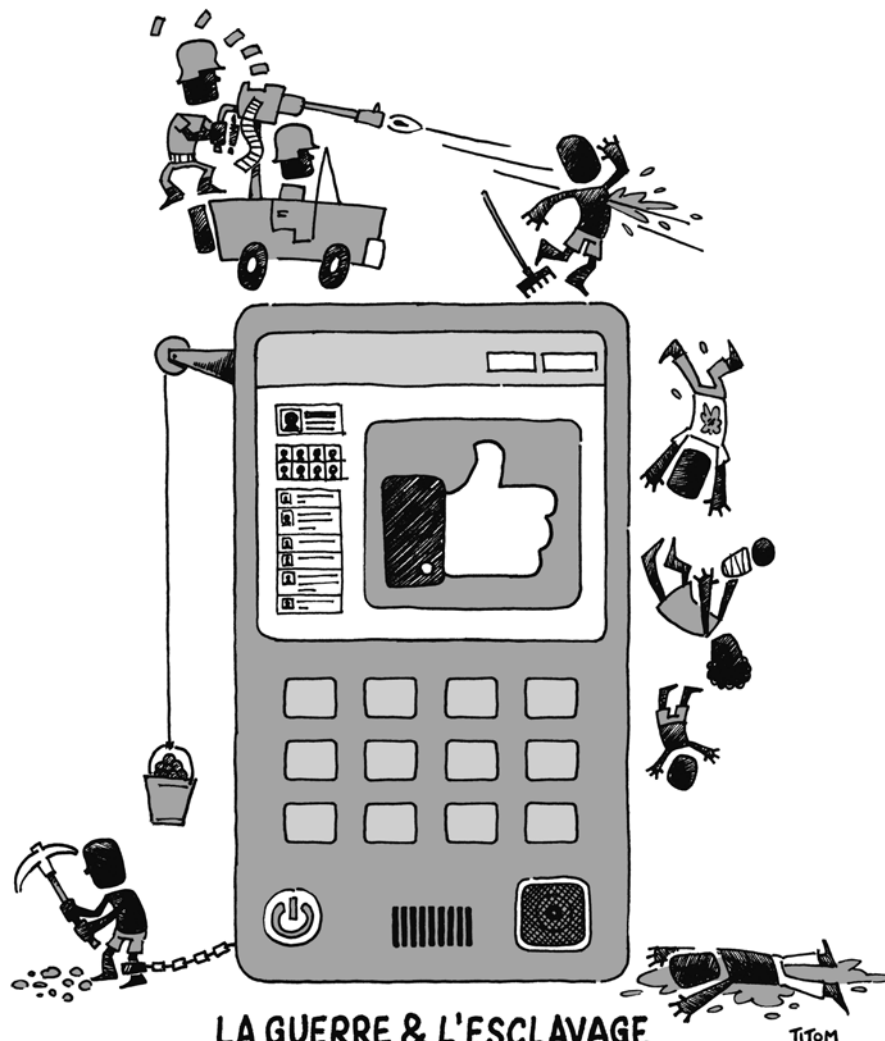
Belgique -Belgie  
P.P.  
40-49 LIÈGE X  
P 204082



*Les terroristes amateurs font exploser des voitures.*

*Les professionnels font grimper les chiffres du chômage,*

*Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24*



LA GUERRE & L'ESCLAVAGE  
POUR EXTRAIRE DE QUOI FABRIQUER  
NOS GADGETS ÉLECTRONIQUES

**you like?**

Illustrations de TiTom,  
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be



**Nos rendez-vous**

**Mardi 14 mars, Nicolas Franka, Monnaie et solutions**

**Lundi 27 mars, rencontre avec Patrick Zech et Thierry Müller**

**Jeudi 20 avril, Le chant de la fleur**



## Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,  
Rue du Beau Mur, 48  
4030 Liège  
Tél : 04 349 19 02  
info@liege.attac.be  
[www.local.attac.org/liege](http://www.local.attac.org/liege)

## Cotisations

→ 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois\*)

→ 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois\*)

→ 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois\*)

\* si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire

BE70 0013 3246 2425

## SOMMAIRE

Édito	p.2
L'AECG : Trudeau contre Trump	p.4
Vote sur l'AECG à Strasbourg	p.4
L'autre traité	p.5
D'une COP à l'autre	p.5
Nucléaire, non merci	p.6
Tout peut changer	p.7
Haïti	p.7
Régression sociale	p.9
RMA et DIA	p.10
Ré-enchanter	p.11
Agenda	p.12

## ÉDITO

**P**remiers chants d'oiseaux. Ouf, nous n'en sommes pas encore au printemps silencieux prédit par Rachel Carson déjà en 1962... Si entre-temps le DDT a été interdit, le glyphosate du Roundup ne l'est pas encore, et il n'est pas moins nocif. Tout ça c'est Bayer et compagnie. Des pétitions circulent. Les signer c'est à peu près le degré zéro de l'engagement, mais c'est déjà ça. Les fleurs tardent à pointer le nez ; les murs eux poussent allègrement. Ils n'ont pas attendu Trump ou les ultranationalistes israéliens, mais ça les aide (les murs), ça leur donne confiance en l'avenir. Celui qu'ils bouchent si efficacement. Négation de mains tendues et de coopération solidaire.

En revanche pas de **mur** pour retenir les capitaux. Ça se place en toute confiance, trusts & c°, là où l'imposition se fait imperceptible, légère comme la brise qui monte de la mer des Caraïbes ou de la vallée de la Moselle. Il ne faut pas toucher à l'argent des très riches, qui sait, ils pourraient se fâcher, s'en aller, trouver d'autres filons. Pourquoi pas, au fond ? Et ne pouvons-nous / ne devons-nous rêver d'un monde où aucun pays ne tolérerait les montages fiscaux et autres arrangements anticipés (rulings qu'ils disent) favorables à **l'évasion légale** ? N'est-ce pas de cela qu'il était question en 2008-2009 quand les gouvernements rivalisaient de vertu financière ? N'est-ce pas ainsi que nous pouvons «supprimer les paradis fiscaux» (ce qui sinon n'est qu'un vain slogan) ? Ainsi aussi que nous pouvons commencer à penser une **fiscalité équitable** qui joue son rôle de redistribution de la richesse.

Il est sans doute encore plus socialement utile d'empêcher l'ac-

cumulation de la richesse par une **répartition** qui serait d'emblée favorable aux travailleurs (tous, ceux avec et ceux sans emploi) et non à la finance. Comment sinon sortir de l'engrenage de la misère bien huilée par le système dette qui broie les pauvres, les très pauvres, ceux qu'on appelle les défavorisés et qui sont de plus en plus nombreux. Ceux pour qui la charité publique se mobilise sous forme de Restos du cœur, d'opération thermos ou de Viva for Life..., autant d'insultes à ce que devrait être le fonctionnement de la **sécurité sociale**.

Parmi ces laissés-pour-compte, tous ces **immigrés** en attente de régularisation, ceux qui ont eue la chance d'arriver vivants, ceux qui n'ont pas (encore) été arrêtés et enfermés en centre fermé comme des criminels avant d'être réexpédiés tels de vulgaires paquets vers un pays qui n'est plus le leur. Encore des murs. Il est pourtant bien vrai, ici aussi même si c'est moins manifeste qu'en Australie, au Canada ou aux États-Unis, ce slogan de manif qui dit que nous sommes tous des enfants d'immigrés.

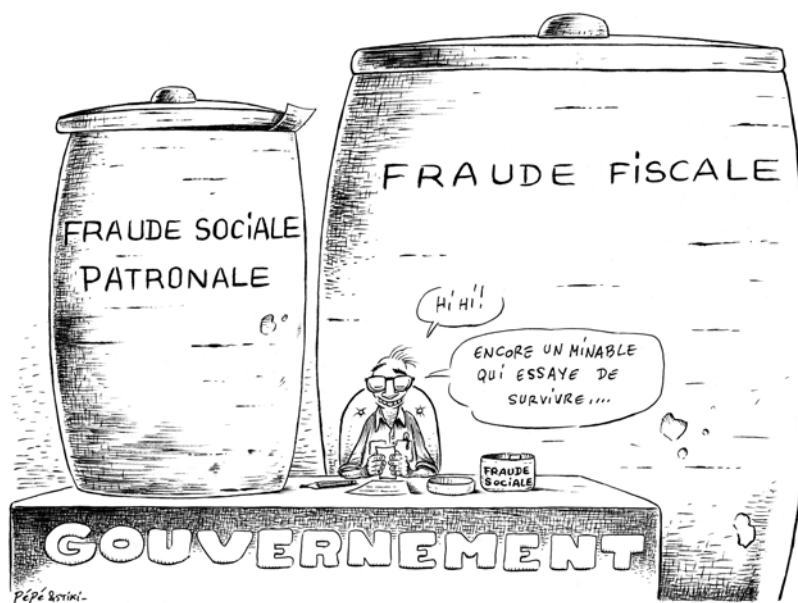
Un des arguments pour le **nucléaire**, c'est qu'il ne contribue pas au dérèglement climatique. Voire. Il représente en tout cas une épée de Damoclès que nous ne pouvons plus tolérer. Un bref article nous invite à réagir ensemble. Le livre de **Naomi Klein** *Tout peut changer* parle peu d'énergie nucléaire mais il met en évidence la nécessité de la lutte contre l'extractivisme sous toutes ses formes, toute fragile et menacée qu'elle soit.

Comme auparavant notre bref voyage en Afrique noire, nos escales en Amérique centrale et du Sud dans le cycle «*Géopolitique du chaos*» nous rappellent égale-

.../... ment le **pouvoir des multinationales** et de la finance et combien la partie est inégale.

Exemple flagrant de ce désordre mondial, les traités dits de libre échange, protecteurs fidèles de l'**intérêt des investisseurs**. Si l'accord de «partenariat» avec les États-Unis est sans doute écarté, celui avec le Canada est en train d'être ratifié. Un appel international repris dans ces pages rappelle les raisons de le bloquer. S'il passe au Parlement européen, il reste les parlements nationaux et régionaux. Que Magnette et les parlementaires wallons retrouvent la lucidité et le courage qui les animaient en novembre et décembre ! Le plus dangereux est sans doute celui dont on parle le moins, l'**ACS (TISA)** – l'accord sur le commerce des services – qui reprend les principes de l'AGCS en pire. Nous avons enrayé l'AGCS, il est temps de faire de même avec son sinistre successeur.

Et voilà que des administrateurs publics de ces structures publiques que sont les intercommunales s'en sont mis plein les fouilles. Dégât collatéral : certains s'en prennent ouvertement à cet aspect «structure publique», qui favoriserait la «politisation». Comme si les entreprises privées étaient des modèles de vertu – ah non ce n'est pas ça, un PDG privé (un CEO, dit-on maintenant), c'est normal qu'il veuille tricher et s'enrichir à tout va, mais quand même pas un élu communal socialiste ! Pas faux, mais alors pourquoi remettre en cause la gestion publique ? Pourquoi ne pas au contraire saisir l'occasion de **contrôler nos élus** ? Le problème n'est-il pas en grande partie dû précisément à une volonté de fonctionner «comme du privé» (en commençant par



Dessin de Siki | edessindunardi.net

se donner un nom censé être plus sexy) ? Pour contrôler il faut comprendre et déchiffrer, car si presque toutes les informations sont disponibles, il faut savoir où chercher et savoir déchiffrer. Là nous vous proposons un travail de découverte commune des outils disponibles et cela dans une forme d'activités repensée, dès septembre 2017.

Ce ne sont pas seulement les groupes de gauche (que ceux de l'autre bord qualifient d'«extrême») qui mettent en cause l'absurdité économique d'un système qui carbure pour les riches. Paul Sweezy, un économiste du XX<sup>e</sup> siècle, expliquait : « *la monopolisation nourrit la financiarisation et la stagnation : en situation d'oligopole, les entreprises reçoivent un flux de profits garantis tel qu'il n'existe pas pour elles d'autres occasions d'investir aussi avantageuses. Elles détournent alors une part grandissante des bénéfices que dégagent leur production vers la finance, nourrissant des bulles à répétition, la stagnation et un chômage endémi-*

*que.* » (repris par Cédric Durand, « *Les remèdes toxiques à la crise financière* », *Le Monde diplomatique* février 2017, p. 21). De même dans *Le Soir* du vendredi 10 février, Jean-Paul Marthoz : « *N'en déplaise aux nostalgiques de Margaret Thatcher, le libéralisme politique ne sera sauvé qu'en domestiquant, rapidement, sévèrement, cette économie productrice d'inégalités et d'insécurité, qui brise le contrat social.* »

Que peuvent ces constatations de bon sens contre la rhétorique des marchands d'armes ou de vent ? Que peut la poésie ? Que peut le théâtre ? Sans doute plus que nous ne l'imaginons, par la bande, **en nous prenant par le cœur**, en nous faisant pleurer, en nous faisant rire... (Avez-vous vu *Money !*, *Laika*, *Gun Factory*... ?)

# L'AECG (CETA) : TRUDEAU CONTRE TRUMP ?

## ou grandes entreprises contre droits humains ?

**D**es députés européens répètent qu'ils soutiennent l'AECG pour faire pièce aux tentatives de Trump de mettre à mal un régime commercial reposant sur des accords multilatéraux. Un accord de commerce avec le Canada, un pays avec lequel nous partageons tant de valeurs, ne va-t-il pas nous aider à nous défendre de la vague destructrice de Trump?

C'est là ne pas voir les faits. Tout d'abord l'AECG ouvrirait la porte aux multinationales étatsuniennes – environ 38 000 – parce qu'elles disposent de filiales au Canada. Les modifications apportées à la première proposition de tribunaux privés n'empêcheront pas que des états européens soient attaqués en justice pour toute une série de politiques publiques allant de la protection de l'environnement aux interdictions de fumer dans certains lieux. Certaines de ces multinationales appartiennent même à Trump. C'est donc lui jouer dans les mains.

En deuxième lieu, peu importe les valeurs que nous partageons avec les Canadiens ; il ne s'agit pas ici de personnes mais des intérêts de multinationales. Il s'agit en fait de modifier nos valeurs. Et les multinationales canadiennes sont tout aussi déterminées à trainer des états en justice, comme n'importe quelle grande entreprise si elle considère qu'une loi ou un règlement menace leurs bénéfices. L'année dernière, la société canadienne Transcanada a utilisé le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et états prévu dans l'ALENA pour réclamer 15 milliards de dollars au gouvernement des États-Unis après la décision du Président Obama d'arrêter l'oléoduc

Keystone XL. L'AECG contient également un organe de règlement des différends pudiquement appelé «forum sur la coopération en matière de réglementation» (Regulatory Cooperation Forum) qui renforce en fait l'emprise des grandes entreprises sur notre système juridique. Tous ces accords transatlantiques (CETA, TTIP, TISA et compagnie) visent à créer une société où les intérêts financiers l'emportent sur la démocratie et en aucun cas à renforcer les valeurs européennes ou canadiennes.

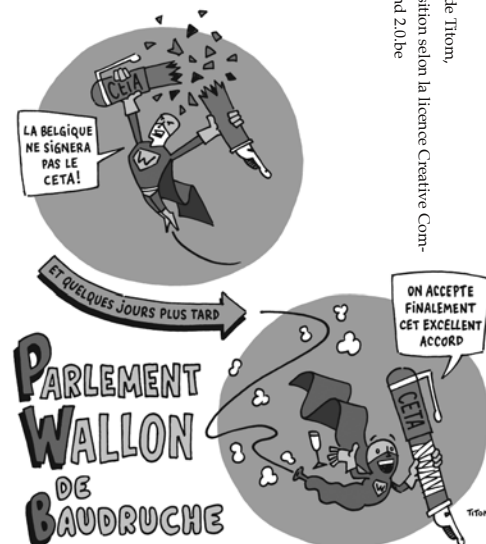
Enfin, le point le plus important : nous devons comprendre que Trump ne sort pas de nulle part. Son poison s'insinue par les millions de fissures de notre économie mondialisée : les communautés marginalisées, les sans emploi, les précaires, les oubliés. L'idée que les accords de commerce ne font pas que des gagnants est totalement discréditée. L'AECG, comme ses prédécesseurs, en s'inscrivant

Global Justice Now et réseau ATTAC Europe dans ce mythe ne prévoit rien pour les perdants (or toutes les évaluations sérieuses indiquent qu'ils seront nombreux, plus de 200 000 emplois perdus d'après une estimation). Resservir la même soupe ne nous aide pas à combattre Trump, au contraire cela le nourrit, lui et ses semblables des deux côtés de l'Atlantique.

Comment pouvons-nous combattre Trump ? En montrant que la solution à ces accords dévastateurs favorisant les investisseurs privés ne peut pas être une économie où chacun cherche à écraser le voisin, mais un système commercial qui repose sur les besoins de la société, qui renforce les services publics, crée des emplois décents, promulgue des lois et des règlements permettant de limiter le pouvoir des puissants et de les empêcher d'exploiter les travailleurs. Faute de prendre ces mesures, le «trumpisme» ne fera que grandir et prospérer.

## Vote sur l'AECG (CETA)

**C**e 15 février 2017, les parlementaires européens ont voté «oui» par 408 voix pour, 254 voix «contre» et 33 abstentions. Une bonne partie du texte peut désormais entrer PROVISoireMENT en application, mais PAS le chapitre 8, et ceci en attendant la ratification par 28 États membres et cinq Régions reconnues "souveraines" sur cette matière. La Wallonie, mais peut-être aussi l'Autriche pourraient donc encore faire obstacle à l'AECG dans sa formulation complète. Restons vigilants !



# UN AUTRE TRAITÉ QUE LA BELGIQUE NE VEUT MÊME PAS NEGOCIER

Site du CNCD

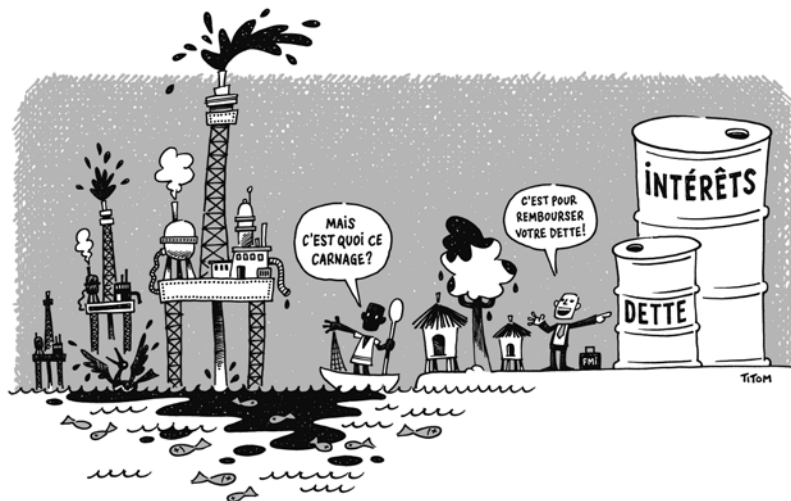
**L**e problème fondamental que nous dénonçons dans les traités transatlantiques, c'est qu'ils augmentent encore l'emprise déjà excessive que quelques grandes firmes transnationales exercent sur les lois qui devraient protéger nos droits fondamentaux. Ils se cachent derrière la dénomination « commerce » et s'attaquent à nos normes environnementales, éthiques et sociales. Cela en fait des instruments lourds de conséquences sur notre santé, nos conditions de travail, notre alimentation, notre avenir.

Si nous parvenons à stopper ces traités, et pour ça nous n'avons pas fini de nous mobiliser, nous n'aurons pas pour autant réglé le problème fondamental de la mondialisation telle qu'elle se joue aujourd'hui. Depuis un demi-siècle, de très nombreux traités commerciaux contraignants ont déjà largement ouvert les frontières au commerce des biens et services, contribuant à la construction d'une économie mondialisée de

moins en moins soumise aux lois nationales, comme le montrent de nombreuses violations des droits humains restées impunies. Cette mondialisation a engendré des gagnants et des perdants. L'urgence aujourd'hui, plutôt que d'accélérer encore cette mondialisation dérégulée (comme le font les accords transatlantiques, au premier rang desquels l'accord sur le commerce des services/ (TISA), c'est de sortir de cette logique qui contribue à la précarité. Ce traité discuté à l'ONU

est une des pistes les plus abouties à ce jour pour y arriver. Il en existe de nombreuses autres, notamment en discussion à l'OIT (Organisation Internationale du travail) et à l'OCDE. Mais... vous en avez beaucoup entendu parler ?

(Une première réunion avait eu lieu début juillet 2015. Une deuxième a eu lieu la dernière semaine d'octobre 2016. Il faut savoir que les principaux pays industrialisés dont les États-Unis et l'Union européenne refusent de s'y associer.)



Illustrations de Tifon, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be

## D'UNE COP À L'AUTRE...

**À Paris en 2015**, sous forte pression médiatique, les décisions se sont voulues spectaculaires. On allait voir ce qu'on allait voir. La température moyenne n'allait plus augmenter de plus d'un degré Celsius et demi (ou il lui en chaufferait) et pour ça engagement était pris de laisser désormais les combustibles fossiles dans le sol à 80%. Citons Greenpeace (en traduisant) : Le recours au charbon (la plus grande source d'émission de GES) va s'éteindre au niveau mondial. Les projections pour l'industrie pétrolière sont également profondément modifiées

puisque Statoil prédit un pic pétrolier en 2020 suivi d'un recul de la demande suite à la généralisation des voitures électriques. En revanche, les énergies renouvelables vont connaître une croissance sans précédent. Mais encore ? En novembre 2016, à Marrakech, il aurait fallu concrétiser des avancées. Cette année la COP 23 doit se tenir à Bonn du 4 au 11 novembre, sous la présidence des îles Fidji, immédiatement menacées par la montée des eaux des océans mais à moins de 60 km des mines de charbon les plus polluantes d'Europe. Nouveau test de la possibilité d'une action ci-

toyenne : la mobilisation de désobéissance civile nommée *Ende Gelände* (la fin des haricots en allemand) sur le site de ces mines rhénanes le 4 novembre. Faut-il espérer autre chose que de belles déclarations vite contredites par les actes posés par les grands groupes multinationaux d'extraction fossile ? Notons, avec Naomi Klein, que si le non-respect des engagements pris lors des négociations sur le climat entraîne des sanctions peu contraignantes, le non-respect des règles commerciales inscrites dans les traités dits de libre échange conduit, lui, à de lourdes pénalités.

# NUCLÉAIRE, NON MERCI !



## Ils ont quel âge, vous dites, vos réacteurs?

Oh, les plus anciens (Doel 1 et Tihange 1) ont largement dépassé leur date de péremption, mais qu'à cela ne tienne, le gouvernement a prolongé leur exploitation de dix ans.

## Les autres, ça va mieux?

Pas vraiment. Il paraît que leurs cuves sont fissurées. En France aussi remarquez : défauts dans les cuves fabriquées, irrégularités à la pelle dans les documents certifiant la qualité aux clients... <sup>(1)</sup>

## C'est donc de la folie?

En effet. De la folie furieuse. Gros risque de catastrophe (et ce serait tout le pays qui serait

irradié, sans parler de nos voisins, qui ont d'ailleurs porté plainte). Déchets radioactifs pour des siècles dont nous ne savons que faire. Et par-dessus le marché, quoi qu'on en dise, il s'agit bien d'une énergie fossile et limitée. Le fonctionnement des centrales atomiques n'est pas du tout favorable à l'environnement comme le prétendent leurs partisans.

**Le dimanche 25 juin prochain, nous serons des dizaines de milliers à former une chaîne humaine de Tihange à Aix-la-Chapelle en passant par Liège et Maastricht**

(dons pour aider à l'organisation sur le compte :

DE51 4306 0967 2009 3064 00, bénéficiaire : .ausgestrahlt e.V., communication : Tihange).

Et si vous souhaitez vous impliquer dans la durée, rejoignez l'association **Fin du nucléaire**. Sur son site web,

[www.findunucleaire.be](http://www.findunucleaire.be),

vous trouverez de quoi adhérer en ligne, un tract-formulaire d'adhésion à imprimer, les statuts et le règlement d'ordre intérieur de l'association, les informations nécessaires pour participer à la chaîne humaine et bien d'autres choses.

1. Voir l'article de Francis Leboutte, *Débâcle de l'atome français*, publié dans *Kairos* de novembre-décembre 2016, [www.kairospresse.be](http://www.kairospresse.be) (disponible dans la rubrique Articles du site [www.findunucleaire.be](http://www.findunucleaire.be)) et aussi, Les défaillances du nucléaire en Belgique sur le site de Greenpeace Belgium.

**N**ous venons de lire ensemble l'ouvrage de Naomi Klein, *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique* (traduction Geneviève Boulanger et Nicolas Calvé), 2015. Sans les notes, ça fait 530 pages d'un texte facile à lire, mais un peu brouillon dans l'organisation. Nous y passons de constats désespérants à des pistes pouvant laisser entrevoir un renversement nécessaire de paradigme. D'une part, « les politiques à mettre en œuvre sont fondamentalement incompatibles avec le capitaliste déréglementé... et représentent une grave menace pour la minorité qui a la haute main sur l'économie, la sphère politique et la majorité des grands médias » (30), « L'économie est en guerre contre de nombreuses formes de vie sur terre, y compris la

vie humaine. Pour éviter l'effondrement, le climat commande une diminution de l'utilisation des ressources par l'humanité ; pour éviter l'effondrement, le système économique commande une croissance sans entrave » (33) ; ceux qui souhaitent poursuivre dans la voie de l'extractivisme (et des dividendes qu'il produit) déploient un cynisme sans faille face à des dérèglements qui frappent plus durement les plus démunis. D'autre part l'urgence climatique devrait amener à un changement radical dans l'organisation sociale (planification à long terme, réglementation stricte de l'activité économique, fiscalité plus lourde pour les plus aisés, dépenses publiques élevées, dans bien des cas socialisation de sociétés privatisées). Nous en sommes loin. Des sig-

nes d'espoir en dépit des milliardaires qui se défont en fausses annonces et des organisations environnementales qui pactisent avec le diable, à l'encontre des apprentis sorciers qui veulent répandre de la poussière de souffre en haute atmosphère ou semer du fer sur les océans (géo-ingénierie) ? («Parce qu'il faut bien commencer quelque part») Les mouvements militants qui bloquent l'accès aux sites d'extraction (ce qu'elle appelle la «blocadie»), les mouvements autochtones... Oui, des victoires ponctuelles sont remportées, mais peuvent-elles, pouvons-nous contrer la puissance anonyme du capitalisme ? Il nous faut bien à nouveau en appeler à ce que Gramsci appelait l'optimisme de la volonté...

## HAÏTI : POURQUOI TANT DE MISÈRE ?

Compte-rendu Christine Pagnouille

(dans le cadre du cycle *Géopolitique du chaos*, exposé de Frédéric Thomas, docteur en sciences politiques et chargé d'études au CETRI)

### **Haïti aujourd'hui**

Quelques chiffres : la superficie du territoire haïtien est un peu inférieure à celle de la Belgique et la population presque la même, mais pas du tout dans sa pyramide des âges, dans son espérance de vie ou dans son degré d'éducation (51% d'analphabètes).

Le conférencier projette des images utilisées dans les médias pour récolter des fonds et fait ressortir le lien entre logique humanitaire et logique du néo-libéralisme. Elles placent la population dans le rôle de la Victime impuissante et les ONG dans celui du Sauveur et font fi

de la géopolitique sous-jacente (Haïti est sur la même île que la République dominicaine, est situé à une heure de vol de Cuba et à 1h30 de Miami) et du contexte historique qui a mené la colonie française la plus prospère dans les Antilles à cette pauvreté extrême. Non il n'y a pas de «catastrophe naturelle», pas plus qu'il n'y a d'«année zéro».

### **La matrice coloniale.**

L'île est découverte par Christophe Colomb en 1492. Il la nomme Hispaniola. Les habitants (une population estimée à 1,3 millions d'Arawaks) seront rapidement décimés, par les armes, les maladies ou le désespoir. Les colons font venir des esclaves d'Afrique pour cultiver la canne à sucre, l'indigo, et autres produits prisés en

Europe (commerce triangulaire). En 1627, la France s'approprié la partie occidentale de l'île tandis que l'autre reste aux mains des Espagnols. La prospérité des colons aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles repose sur la surexploitation des esclaves africains dans des monocultures destinées à la métropole. En 1780, la population de Saint Domingue (donc la colonie française) était composée de 400 000 esclaves, 28 000 affranchis et 40 000 colons. La presque totalité des esclaves sont noirs, (seulement trois pour cent de mulâtres), soit transportés d'Afrique («bossales» ou nègres guinée) soit nés dans les Antilles (créoles). Le taux de mortalité est énorme (durée de vie moyenne d'un esclave au travail : 10 ans !). En revanche

# HAÏTI : POURQUOI TANT DE MISÈRE ?

.../... les affranchis sont en majorité mulâtres. Un dicton créole dit d'ailleurs : «Nèg rich se mulat, mulat pov se nèg». Leur statut est d'emblée ambivalent puisque beaucoup deviennent propriétaires de terres et d'esclaves. Il faut mentionner une quatrième catégorie : les nègres marrons, ceux qui ont réussi à fuir leur plantation, se sont établis sur les mornes et y pratiquent une petite agriculture vivrière.

## **Conflits et structuration sociale**

Le soulèvement des noirs et des mulâtres dans le sillage de la révolution française sera contradictoirement guerre de libération (contre l'esclavage) et guerre d'indépendance. La majorité de la population veut vivre à la manière des marrons, sur leurs lopins de terre, en toute autonomie et en évitant tout processus d'accumulation, source de hiérarchisation, dans une stratégie d'évitement des formes d'organisation officielle. En revanche, l'élite urbaine reprend et perpétue «les mécanismes d'un pouvoir autoritaire, militaire et centralisateur» ainsi que le modèle économique qui repose sur les monocultures d'exportation (via du travail forcé, imposé notamment par Toussaint Louverture) et reconduit la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux. Ils acceptent donc le retournement de l'histoire imposé par le roi Charles X en 1825, où c'est la France qui accorde une indépendance conditionnelle à Haïti et lui fait payer 150 millions de francs or en guise d'indemnisation. Comment payer, sinon en s'endettant auprès des banques françaises. L'engrenage du système dette est lancé. Les intérêts seront payés jusqu'à la 1<sup>re</sup> guerre mondiale. Il faut dire que cette révolution

menée par des noirs bien avant celle des états d'Amérique du Sud ou de la Grèce et de la Belgique d'ailleurs, c'était inouï, impensable. Les puissances extérieures n'en voulaient pas, et les choix politiques des dirigeants locaux, en se mettant à leur merci, vont leur faciliter la tâche. La bourgeoisie compradore ne va jamais défendre une politique d'indépendance nationale. Elle est dominante au niveau national et dominée au niveau international.

## **Domination US**

Le pays sera occupé par les USA de 1915 à 1934. De 1957 à 1986, il connaîtra la dictature des Duvalier père et fils (Papa doc et Baby doc), jusqu'à l'évacuation de la famille par les USA et l'élection d'Aristide sur un programme social, qui lui vaut un coup d'état pas du tout populaire. Quand Aristide revient en 1994 il mène la politique des USA, mais suscite à son tour une telle hostilité qu'il est remplacé par des forces de l'ONU, bien qu'il n'y ait pas de guerre en Haïti, la MINUSTAH, qui catalyse à son tour la colère de la population.

## **Modèle de développement.**

L'appauvrissement est le résultat d'un modèle économique qui casse l'agriculture paysanne, porteuse d'un autre type de développement non tourné vers le commerce international mais au contraire vers l'autosuffisance, en prétendant que le salut viendra du travail salarié dans des « zones franches », c'est-à-dire des enclaves où s'installent – très provisoirement souvent – des multinationales (surtout textiles) pour profiter de la main d'œuvre à bon marché sans payer d'impôts !

Comment les paysans peuvent-

ils survivre quand du riz des États-Unis est importé massivement à prix plancher (les tarifs douaniers ayant été réduits de 30 à 3 %, les plus bas de la région) ?

Comment les Haïtiens peuvent-ils survivre quand ce qui reste de politique sociale est «libéralisé», c'est-à-dire supprimé, privatisé ou sous-traité à l'aide internationale, sous l'égide des instances internationales et du FMI et des ses programmes d'ajustement structurel ?

Les dépenses sociales représentent moins de 6% du PNB (moins que tous les pays limitrophes). Le budget pour la santé est aujourd'hui financé à 89% par la coopération extérieure !

La dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur est globale, tant pour les importations que pour les exportations. Cette dépendance alimente à la fois la pauvreté généralisée, les inégalités et le pouvoir de l'élite.

## **Conclusion**

Il faut décoloniser notre regard et procéder à une lecture politique de la situation. Seul espoir, un changement radical pour mettre fin à la domination interne et au niveau international.

Si l'ouragan Matthew a eu des conséquences aussi graves à Haïti, c'est à cause de l'incapacité dans laquelle la population se retrouve de s'organiser et de se préparer (comparer avec Cuba).

Partir des savoirs, de l'expérience et des luttes des organisations haïtiennes, notamment les femmes : il faut enfin laisser à la majorité de la population haïtienne la possibilité de retrouver sa souveraineté alimentaire et sa souveraineté tout court. C'est non seulement possible, c'est urgent.



**L**a loi Peeters, organise une régression sociale comparable à la loi el Khomry en France.

**Les faits :** aujourd'hui la tendance historique à la diminution du temps de travail s'est arrêtée. La durée hebdomadaire moyenne du travail salarié est restée stable. La très légère diminution de la durée hebdomadaire moyenne de l'ensemble des salariés n'est due qu'à l'augmentation relative du nombre de salariés à temps partiel par rapport au nombre de salariés à temps plein. (voir note sur [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep). Le temps de travail en Belgique). Mais cela n'est pas suffisant. La Commission européenne veut « moderniser » et en fait désarticule le temps de travail décidé collectivement. Elle veut des licenciements plus faciles et la priorité aux accords d'entreprise sur les accords de secteur ou même une individualisation des droits !

Pays	Temps complet	Temps partiel	Ensemble
Allemagne	38,5	17,7	32,9
Belgique	36,8	22,4	32,9
Espagne	37,6	18,1	34,2
Pays-Bas	37,8	19,4	28,3
Suède	35,1	21,9	31,8

Source : Coe-Rexecode, données Eurostat

## Grands axes des régressions prévues par la loi Peeters

### L'annualisation du temps de travail.

Actuellement la limitation de la durée hebdomadaire du travail moyenne à 38h se calculait sur une période de référence de trois mois ou un trimestre. Avec possibilité de l'amener à un an moyennant négociation d'une CCT ou modification du Règlement de travail.

La petite flexibilité n'obligeait à payer un sursalaire que si on dépassait les limites de 9 h/jour

ou de 42 h/ semaine

Le plan Peeters introduit une période de référence d'un an automatiquement. Donc pour autant qu'on respecte la moyenne sur l'année, on pourra faire travailler 9 h/jour et 45 h par semaine plusieurs semaines d'affilée, sans sursalaire pour autant qu'on travaille moins à un autre époque de l'année et respecte la durée moyenne conventionnelle sur un an !

### Le plus minus conto.

Le projet voudrait imposer à tous les secteurs le système de flexibilité que Audi Bruxelles a imposé aux travailleurs et aux syndicats moyennant un chantage à l'emploi et en dérogation à la loi ! À savoir permettre d'allonger la période de référence à six ans à la condition d'être dans un secteur à cycle long. L'introduction nécessitait la signature par tous les syndicats d'une CCT d'entreprise et un accord du CNT.

### E-commerce.

Introduction d'une dérogation supplémentaire au principe d'interdiction du travail de nuit pour tous les services logistiques et de soutien liés au commerce électronique.

### Intérim à durée indéterminée.

Actuellement les Contrats d'intérim permettent à l'agence d'envoyer un travailleur dans une entreprise utilisatrice via des contrats d'intérim temporaires à durée déterminée. La loi permettrait à l'agence, comme en Allemagne, de signer un contrat d'intérim à durée indéterminée. Ce qui est en opposition avec l'interdiction générale de mise à disposition de travailleurs.

Relèvement de la limite pour la **récupération des heures supplémentaires.**

Aujourd'hui l'employeur est obligé d'accorder une récupéra-

tion ou repos compensatoire lorsque le travailleur a presté 78 h supplémentaires en référence trois mois et 91 h en référence annuelle. Le plan relève unilatéralement cette limite à 143 h supplémentaires en base annuelle pour tous !

### Insécurité supplémentaire pour les travailleuses (rs) à temps partiels

Actuellement l'horaire des temps partiel devait clairement être défini au Règlement de travail (RT). Aussi un sursalaire doit être payé si on dépasse les heures complémentaires soit au-delà de 12 h sup./mois ou 39 h/trimestre.

A l'avenir seule une plage horaire devra être inscrite au RT et l'horaire exact doit toujours être communiqué cinq jours à l'avance. Mais un sursalaire ne devra être payé que au-delà de 168 h/an !

### Hyperflexibilité et épargne temps

Avec le plan Peeters, les travailleurs recevra un paquet de maximum 100 heures supplémentaires qui ne seront pas compensées mais payées. Et certains secteurs peuvent étendre ce nombre à 360 heures. Cela revient à supprimer la semaine de 38 heures.

Enfin les heures supplémentaires non récupérées et non payées pourraient être inscrites sur un compte épargne temps à utiliser en fin de carrière, moyennant une CCT d'entreprise qui ne nécessite pas la signature de tous les syndicats présents dans l'entreprise !

**Dons de congés conventionnels et de RDT.** Possibilité de don volontaire anonyme et sans contre-partie à un collègue qui doit prendre soin d'un enfant ou parent malade, handicapé, accidenté.

La loi prévoit encore : l'intro-

.../...

## RÉGRESSION SOCIALE

.../... duction d'un droit à cinq jours de formation/an, l'organisation d'un télétravail occasionnel, une réduction des rémunérations minimales pour le premier emploi de tout jeunes travailleurs de moins de 26 ans. Bref, les syndicats sont opposés au projet de loi Peeters, mais la pétition lancée par la CNE a récolté 31.000 signatures et la grève générale de septembre dernier n'a pas été organisée faute de mobilisation suffisante.

**Conclusion**, tous les travailleurs, tous les militants dans les entreprises et au sein de leurs instances syndicales peuvent faire un travail de sensibilisation et de résistance et introduire des garde-fous d'entreprise ou sectoriels pour limiter cette régression. Pour tous détails ou ficelles, n'hésitez pas à consulter le site «plan peeters». (1)

Mais aussi pour proposer la seule alternative viable : des ré-

ductions collectives du temps de travail sans perte de salaire et avec embauche ! (Voir brochure du CEPAG « *La semaine de 4 jours en 32 heures Le partage ou la barbarie* ») (2).

Vu que l'AIP a été signé et ouvre les négociations sectorielles, la porte n'est plus fermée, mais la marge est très étroite, à nous de l'élargir et d'empêcher par des CCT la mise en œuvre de la régression.

1. <https://www.planpeeters.be/fr>

2. <http://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/partage-ou-barbarie>

## Revenu maximum autorisé et Dotation inconditionnelle d'autonomie

**D**ans un bel atelier combinant l'écriture libre, le débat mouvant et la composition visuelle, nous avons tenté de nous approprier ces deux conceptions mises en avant par les décroissants qui partent donc d'une diminution générale des besoins de chacun. Les deux notions - DIA et RMA - sont indissociables : il faut changer de système. Pour rendre effectif le plafond sur les revenus, l'impôt arrive à 100% à partir d'un cer-

tain seuil, ce qui permet aussi de financer la DIA. De toute façon, la question n'est pas le financement (pensons aux conditions dans lesquelles la sécurité sociale a été créée après la seconde guerre mondiale) mais un choix politique. La DIA doit être suffisante pour véritablement assurer l'autonomie, mais l'autonomie elle aussi doit être redéfinie en termes de ressources locales et renouvelables. Des questions restent vives : cette dotation peut-elle contribuer à

neutraliser l'emprise des banques ? à nous détacher de la monnaie ? quel seuil pour le RMA ? quelles conséquences pour la sécurité sociale ? quelle organisation des services sociaux et de l'accès aux biens fondamentaux ? quel partage des tâches peu attirantes ? comment se dégager des gratifications du consumérisme ? quel risque de centralisation excessive ?

Voir le site sur la résistance authentique, .

<https://www.portail-de-la-gratuite.com/presse/presse-alternative/r%C3%A9sistance-authentique/>

## Criminalisation des actions et des militants syndicaux.

**L**e 12 janvier dernier huit anciens salariés de Goodyear Amiens étaient jugés en appel pour avoir «séquestré» deux cadres en 2014. Ils avaient été condamnés en première instance à de la prison ferme.

Les deux cadres, le DRH et le directeur de la production qui avaient été retenus dans l'entreprise occupée par plusieurs dizaines de salariés... avaient retiré leur plainte. Mais le Tribunal correctionnel d'Amiens, suivant la demande

du procureur de la République française en a condamné sept à des peines de prison avec sursis, et relaxé un. L'avocat des militants syndicaux pourrait aller en cassation. Restons vigilants.

# Ré-enchanter les ateliers d'éducation populaire à Attac

**A** la suite de notre université d'automne «*Ré-enchanter la vie : la fin et les moyens*», Attac-Liège explore les possibilités de retrouver le temps et l'énergie d'une réflexion et de la production d'analyses collectives. Nous nous sommes permis de rêver une réponse et de réfléchir aux moyens de la rendre effective.

## Une animation dirigée avec construction collective du savoir

Plusieurs critères devraient pouvoir être rencontrés, tels que :

Le besoin d'activités qui nourrissent et motivent, par-delà les constats pessimistes ;

Le souhait de **croiser nos regards** avec un public extérieur ;

L'envie d'investir les approches participatives qui nous viennent de l'éducation populaire (débat-mouvant, arpentage,...) ;

Lancer une ligne de fond, une **thématique annuelle**, qui pourrait se décliner au fil de cycles mensuels ou trimestriels ;

Créer un **rythme suffisamment régulier** pour déplier cette thématique de fond, un rythme qui soit rassembleur et porteur d'un lien de continuité.

Installer une dynamique variée qui stimule et attire la curiosité et accueille une diversité d'approches.

Une première idée de **rotation hebdomadaire** sur un cycle mensuel

Afin de ré-enchanter nos activités, nous cherchons à construire une nouvelle approche transversale, avec un cycle mensuel, en rotation hebdomadaire.

**Séance 1**, Explorer nos utopies, nos conceptions, nos imaginaires, en partant, par exemple, d'un atelier d'écriture, un débat-mouvant, un collage, des mots/soleils ou fresque d'émergence...

**Séance 2**, Nourrir nos utopies :

investir des textes d'auteurs de façon collective pour nourrir nos conceptions exprimées à la première séance (arpentage, etc.),

**Séance 3**, Cadrer nos utopies : recevoir une grille de lecture (choisie collectivement) en invitant un conférencier, en regardant un film,...

**Séance 4**, Transmettre nos utopies : créer une trace qui puisse être diffusée et qui reprenne notre cheminement sur les 3 séances (article pour la revue, collage, action en rue, animation,...) ; cette trace inclurait une étape de questionnement et pourrait servir de base pour le cycle suivant.

## Exemple de cycle sur l'appropriation des documents financiers :

«Autant savoir»

Lorsque la population exige de la transparence et de l'information, dans le même temps nous ne faisons quasiment jamais la démarche d'aller voir les comptes publiés et déposés à la BNB par toutes les entreprises privées et les ASBL. Même les comptes des Communes, Provinces, Régions, État et de la Sécurité sociale, sont publics. Si nous faisons néanmoins la démarche, le plus souvent nous ne savons pas comment lire les documents obtenus. Les médias, eux, se bornent généralement à relayer les plaintes sans faire de véritable travail d'information et encore moins de formation.

**Séance 1** : une soirée d'atelier d'écriture pour explorer ce que nous voudrions savoir, ce que nous rêvons de pouvoir lire comme comptes (ma ville ? mon ASBL ? mon entreprise ?).

**Séance 2** : un samedi d'animation pour mener ensemble le jeu de simulation « Ilecomptant » en partageant le repas de midi. Au sortir de cette ani-

mation, nous pouvons lire un compte de résultat et un bilan, nous savons quelles infos aller chercher où. Nous pouvons dire si l'entité a fait des bénéfices ou des pertes, si elle a des dettes, si elle a distribué des dividendes, etc. Nous sommes capables de donner notre lecture sur les comptes de l'entité analysée.

**Séance 3** : une soirée avec un invité (réviseur d'entreprise ou de comptes communaux, membre du groupe citoyen d'audit de la dette ACiDe, ...) à qui nous posons nos questions complémentaires...

**Séance 4** : une soirée de réalisation. Nous créons du matériel, trace de notre parcours et de notre apprentissage : brochure, banderole, chanson modifiée, tract,... Bref, un matériel à conserver et diffuser autour de nous, pierre à l'édfice de transformation et d'émancipation de la société civile, tel que notre charte le définit.

Ce cycle de quatre séances s'inscrirait dans une réflexion plus large, couvrant les derniers mois de 2017, sur ce que signifie vivre en démocratie : quels **outils de contrôle citoyen** ? Où en est la démocratie sociale et économique ? Qu'appelle-t-on démocratie participative ? Quels en sont les atouts et les limites ? Quel exercice de la démocratie au niveau international ?

Par la suite, nous pourrions forger nos outils de réflexion autour du thème général des **communs**.

Premier exercice de ré-enchantement collectif :

**donnez-nous votre avis, remplissez le questionnaire en encart et envoyez-le-nous !**

# L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

[www.local.attac.org/liege](http://www.local.attac.org/liege)



## **Mercredi 8 mars à 19 h. \***

Journée des droits des femmes, rencontre avec Gwendoline Gillard «sexistes, les syndicats?» *Quelle place ont les femmes dans les milieux syndicaux?*

## **Jeudi 9 mars à 20h \***

Projection *Food Chains*, avec le CNCND et le Centre Liégeois du Beau-Mur. Dans le cadre de « Nourrir Liège ».

## **Mardi 14 mars à 19 h.**

*La création monétaire : vers des solutions ?*  
Suite de l'exposé de Nicolas Franka  
Salle Lumière, ULg, 2<sup>e</sup> étage place du 20 Août

## **Samedi 18 mars à 10h**

Mateo Alaluf, *Allocation universelle contre sécurité sociale*  
CC Leonardo (rue de Cockerill 84, Seraing)

## **Samedi 18 mars à 11h**

Projection *A leak in Paradise*, rencontre avec David Le-loup (réalisateur et journaliste à *Médor*) et Daniel Puissant (Réseau pour la justice fiscale, Attac), au Festi-vanakkam (au CPRC, en Jonruelle 11, Liège). Dans le cadre de « Nourrir Liège ».

## **Lundi 20 mars, 19 h. \***

Nouvelle séance de découverte par «arpentage»  
Suggestion : Olivier Bonfond, *Il faut tuer TINA ?*

## **Jeudi 23 mars à 19h**

Conférence-débat avec Alain Adriaens: «*Un millénaire de simplicité volontaire en Occident*»  
organisé avec le MPOC  
Barricade, 19 rue Pierreuse, Liège

## **Samedi 25 mars à 11 h.**

Rencontre Attac Wallonie-Bruxelles (au local d'AB2, 154 rue des palais, 1030 Schaerbeek ; départ de Liège au train de 10h01)

## **Dimanche 26 mars à 14h.**

Manifestation contre les centres fermés «*Vottem, 18 ans déjà! Je ne l'accepte toujours pas!*»  
Rassemblement rue des Glacis, Citadelle

## **Lundi 27 mars à 19h30\***

Groupe de lecture Bernard Friot, rencontre avec Patrick Zech et Thierry Müller

## **Jeudi 30 mars à 19h\***

Cycle *Géopolitique du chaos* : le Chili, avec une projection-débat *No*, de Pablo Larraín, en présence de Jorge Palma, réfugié chilien à Liège, de retour de son pays natal.

## **Samedi 1<sup>er</sup> avril**

Visite de l'exposition *Noirs dessins du communisme*, au musée Grand Curtius (10h30 entrée rue Feronstrée)

## **Lundi 3 avril à 19h30 \***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Mardi 11 avril à 19h30 \***

Projection-débat *La cigale, le corbeau et les poulets*, d'Olivier Azam

## **Mercredi 12 avril, 19h.**

Seizième mercredi hors emploi  
*Les syndicats : où ça bloque ? où ça roule ?* organisation Riposte.CTE, avec Jean Faniel (Directeur du CRISP), un membre fondateur de Riposte.CTE, Daniel Cornesse (CSC) et un permanent de la FGTEB.  
La Zone, 42 quai de l'Ourthe, 4020 Liège

## **Jeudi 20 avril à 19h**

Cycle *Géopolitique du chaos* : Amazonie, Projection-débat *Le Chant de la Fleur* de Jacques Dochamps et José Gualinga, en présence de Jacques Dochamps, local S50, ULg, sous-sol, place du 20 août

## **Lundi 24 avril à 9h30 \***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Mardi 25 avril à 19h\***

Arpentons un livre un peu ardu  
(David Graeber, *5000 ans de dette ?*)

## **Samedi 29 avril à 19h**

Spectacle *La disparition des lucioles* au Théâtre de Liège, avec témoignage de militants d'Attac-Liège

## **Lundi 1<sup>er</sup> mai**

1<sup>er</sup> mai syndical place Saint Paul

## **Mercredi 10 mai à 19h et 19h30\***

Assemblées Générales statutaires d'Attac-Liège

## **Samedi 13 mai à 10h**

Cycle de conférences débats, intervention de Pierre Annet, secrétaire général de la section de la mutuelle Solidaris Liège

## **Jeudi 18 mai à 19h**

Cycle *Géopolitique du chaos* : le mouvement zapatiste au Chiapas et la candidature zapatiste aux élections présidentielles du Mexique, avec Bernard Duterme, directeur du CETRI  
local S50, ULg, sous-sol, place du XX Août

## **Mardi 23 mai à 19 h\***

Arpentons un livre un peu ardu (*Bancocratie ?*)

## **Mercredi 24 mai à 20h**

Projection de *Spirit of 45*, de Ken Loach, durant le *Festival des Résistance*, débat mené par Daniel Richard, CC  
Dison, rue des écoles

## **Lundi 29 mai à 19h30 \***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Mercredi 14 juin, 19h\***

Arpentons ensemble un livre un peu ardu (*Un million de révolutions tranquilles ?*)

## **Le mercredi 21 juin dès 18h**

Souper de début d'été et clôture du cycle *Géopolitique du chaos*. Projection de *La revanche d'une cyclo-cigale*, en présence de la réalisatrice, militante et cycliste Maud Bailly, à l'Espace Belvaux (Rue Belvaux 189, Liège) et dans le parc attenant par beau temps.

## **Dimanche 25 juin**

Mobilisation fin du nucléaire, chaîne humaine Tihange - Aix-la Chapelle

\*= Centre liégeois du Beau-Mur, rue du Beau-Mur 48, Liège

## **Après...**

### **Du 30 juin au 2 juillet**

Université d'été du CADTM  
La Marlagne, près de Namur

### **Du 23 au 27 août**

Université d'été des mouvements sociaux, convoquée par le réseau des ATTAC Europe à Toulouse (Université du Mirail)

### **2 et 3 septembre**

Retrouvailles, dans le parc de la Boverie (Liège)